



AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE CHEVROUX
Mme Véronique Gut-Lacôte
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 5 mai 2026

**PREAVIS MUNICIPAL N° 3 / 2026 *relatif à*
la demande d'un crédit d'investissement pour le bouclage d'eau potable sur le
réseau de l'ABV¹.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 PRÉAMBULE

La Municipalité soumet à votre Conseil le présent préavis relatif au bouclage d'eau potable sur le réseau de l'ABV.

Le présent préavis est succinct car il se repose principalement au rapport de CFA Ingénieurs Conseils SA qui y est joint.

2 OBJET

La Municipalité a mandaté le bureau CFA Ingénieurs Conseils SA, à Payerne, afin d'étudier la possibilité du bouclage sur le réseau de l'ABV. La mise en place d'une seconde liaison de raccordement garantissant de sorte une alimentation en eau potable et améliorant la défense incendie.

3 ASPECTS FINANCIERS

Conduite d'eau et chambre de liaison	CHF 537'000.00
<u>Remplacement du collecteur d'eaux claires</u>	<u>CHF 60'000.00</u>
Sout-total	CHF 597'000.00
<u>Estimation des subventions de l'ECA</u>	<u>CHF 140'000.00</u>
Total estimé pour la commune	CHF 457'000.00

¹ Association de l'Alimentation en eau des communes de la Broye et du Vully

4 CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Chevroux

- vu le préavis municipal n°3/2026 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'autoriser la Municipalité à procéder au bouclage d'eau potable sur le réseau de l'ABV ;
- d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 597'000.- TTC, duquel il conviendra de retrancher la subvention de l'ECA estimée à CHF 140'000.- ;
- de financer ce montant par les fonds disponibles en trésorerie, ou le cas échéant, d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement ;

prend acte

- de l'amortissement du montant net de CHF 7'620.- sur une période de 60 ans, à compter de la fin des travaux.

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, ses salutations distinguées.

Ainsi adopté le 5 mai 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE CHEVROUX

Le Syndic :		Le Secrétaire :
		
Charles Edouard Bonny		Nicolas Salis

Municipal responsable : M. Christian Bonny

Annexe : Rapport de CFA Ingénieurs Conseils SA du 17 avril 2026

COMMUNE DE CHEVROUX



BOUCLAGE EAU POTABLE SUR RESEAU DE L'ABV

CONCEPT ET ESTIMATION DES COÛTS

Phase : **PROJET DE L'OUVRAGE**

Document n° : 257320 - 4000

Chef de projet : Manfred Chardonens

Lieu et date : Payerne, le 17 avril 2026 – MC/VD

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	2
1.1	GENERALITES.....	2
1.2	OBJET DU RAPPORT TECHNIQUE	2
2.	DONNÉES DE BASE	2
3.	SITUATION EXISTANTE.....	3
4.	OBJECTIFS	4
5.	CONCEPT	4
6.	DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	5
6.1	CONDUITE D'EAU POTABLE.....	5
6.1.1	<i>Conduite en parallèle de la conduite d'eau usée de l'eparse</i>	<i>5</i>
6.1.2	<i>traversée de la route cantonal</i>	<i>5</i>
6.1.3	<i>Chemin des chênes.....</i>	<i>6</i>
6.2	CHAMBRE DE LIAISON	6
6.2.1	<i>Aménagement extérieur.....</i>	<i>6</i>
6.2.2	<i>Installation intérieure</i>	<i>7</i>
7.	COÛT DES TRAVAUX.....	8
7.1	CONDUITE D'EAU ET CHAMBRE DE LIAISON	8
7.2	REMPLACEMENT DU COLLECTEUR D'EAUX CLAIRES	8
7.3	RECAPITULATION	8
8.	CONCLUSION	9

1. INTRODUCTION

1.1 GENERALITES

La Commune de Chevroux a mandaté le bureau CFA Ingénieurs Conseils SA en avril 2025 pour l'étude du bouclage sur le réseau de l'ABV, comme deuxième point de raccordement conformément au PDDE de l'ABV et de la Commune de Chevroux.

1.2 OBJET DU RAPPORT TECHNIQUE

Le présent rapport a pour but de présenter le nouveau bouclage au réseau de l'ABV, ainsi que l'estimation des coûts nécessaire à la réalisation de ce dernier.

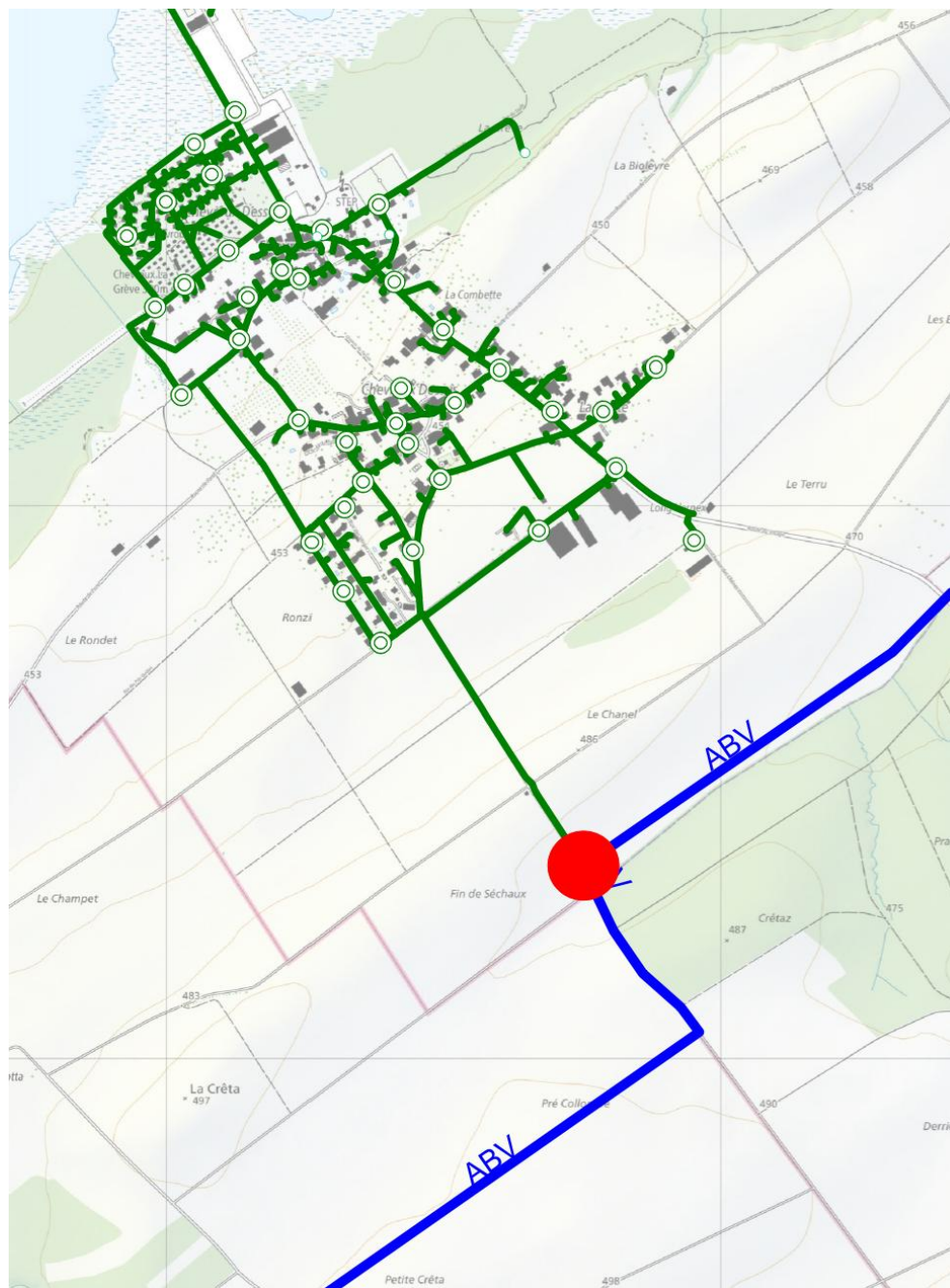
2. DONNÉES DE BASE

En plus des normes et directives professionnelles en vigueur pour ce type de projet, les documents suivants ont servi de base à l'étude, soit :

- Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) de la commune de Chevroux établi par le bureau d'ingénieurs CFA Ingénieurs conseils SA, en 2011.
- Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) de l'ABV établi par le bureau d'ingénieurs CSD Ingénieurs civils SA, en 2015.
- Sondages de la conduite ABV par BioSaule Sàrl en mai et novembre 2025.
- Relevé topographique du terrain naturel et des sondages exécutés par CFA Ingénieurs Conseils SA, en mai et novembre 2025.
- Séances diverses et vision locale avec la Commune de Chevroux, l'ABV et Groupe-e.

3. SITUATION EXISTANTE

Actuellement l'approvisionnement en eau potable et la défense incendie pour la Commune de Chevroux se fait par le biais d'une seule chambre de liaison sur le réseau de l'ABV.



Extrait SIT

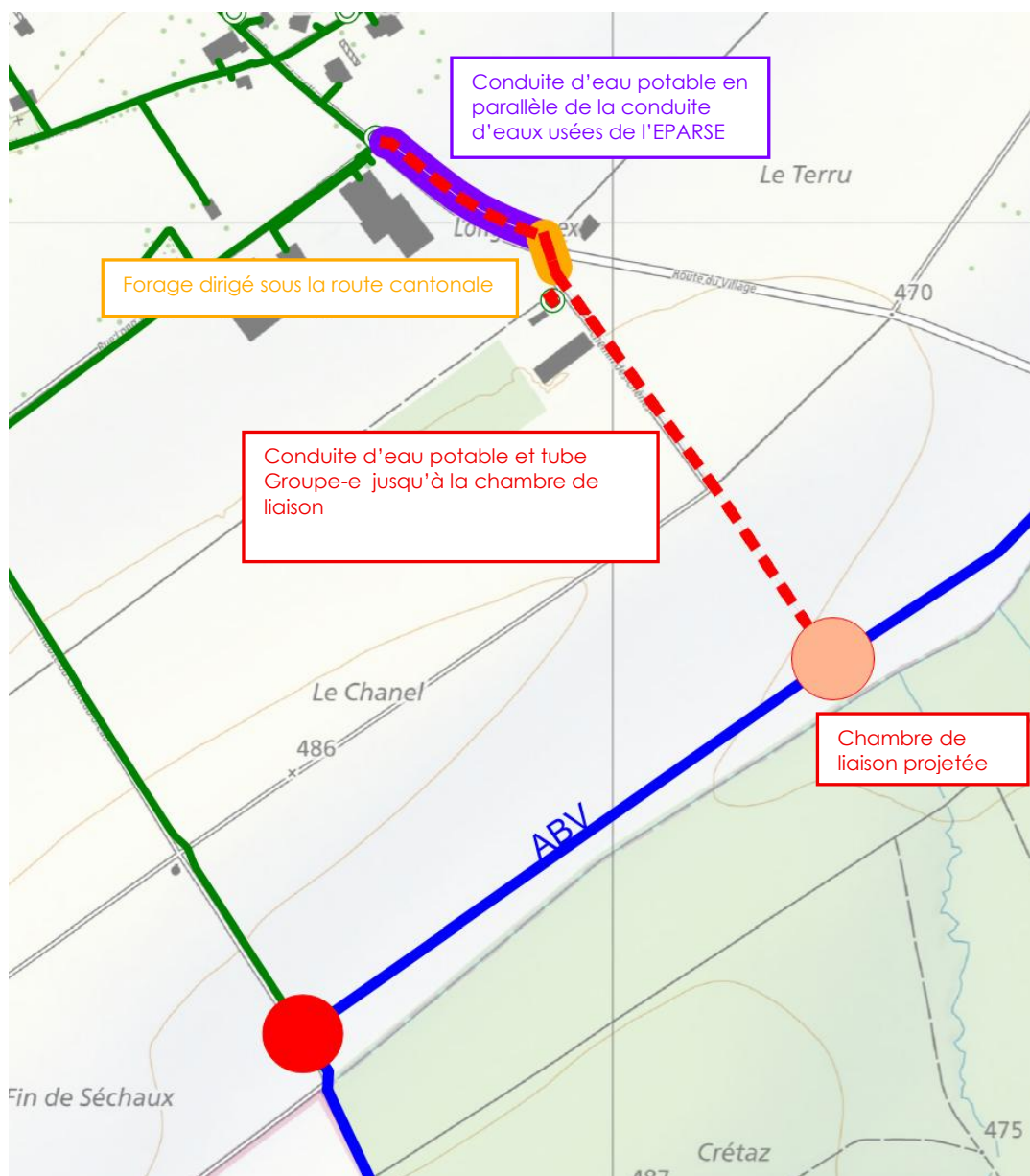
4. OBJECTIFS

- ♦ Mettre en place une deuxième liaison de raccordement sur le réseau de l'ABV afin de garantir une alimentation et améliorer la défense incendie.

5. CONCEPT

Au vu des objectifs fixés par la Commune et l'ABV, le concept retenu est le suivant.

- ♦ Réalisation d'une conduite d'eau potable DN 225 PN 10 depuis le village au réseau de l'ABV.
- ♦ Création d'une chambre de liaison sur le réseau de l'ABV.

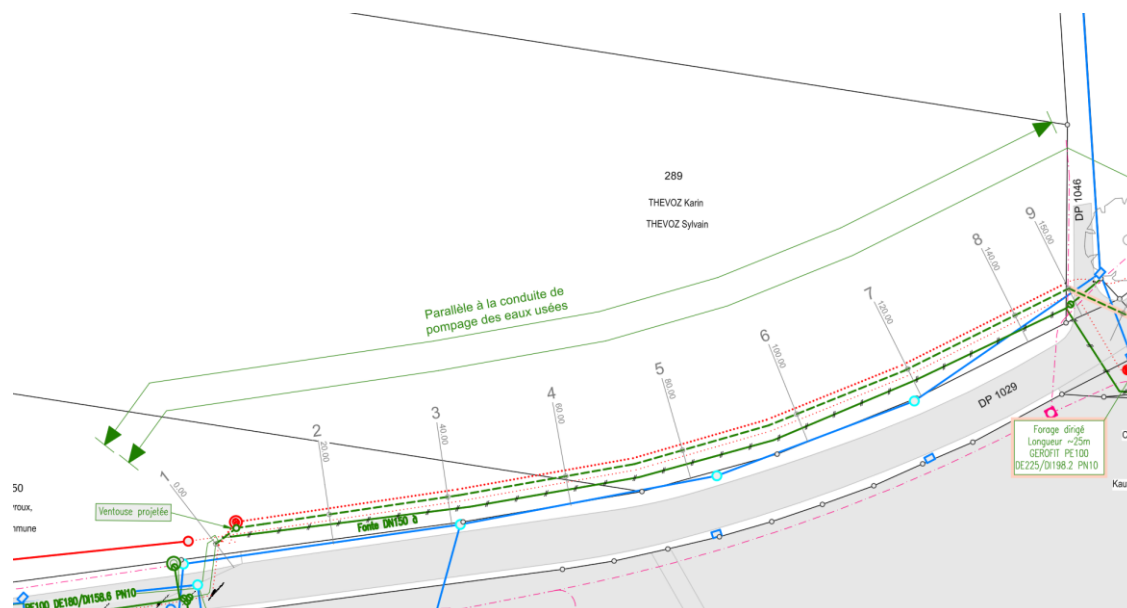


6. DESCRIPTION DES OUVRAGES

6.1 CONDUITE D'EAU POTABLE

6.1.1 CONDUITE EN PARALLÈLE DE LA CONDUITE D'EAU USÉE DE L'EPARSE

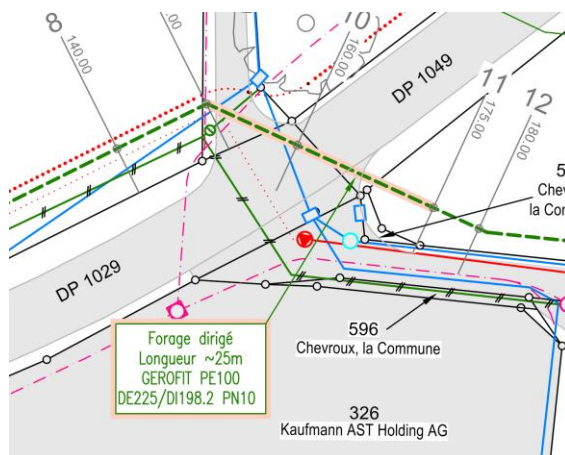
Afin de limiter les impacts liés aux terrassements, la fouille réalisée pour la pose de la conduite d'eaux usées sera utilisée et élargie pour la mise en place, en parallèle, de la conduite d'eau potable sur une longueur de 150 m.



6.1.2 TRAVERSÉE DE LA ROUTE CANTONALE

La traversée de la route sera réalisée par un forage dirigé sur une longueur de 25 m.

Cette méthode permet de garantir une circulation en continue et de croiser en profondeur les infrastructures existantes.



6.1.3 CHEMIN DES CHÊNES

Depuis l'arrivée du forage, la conduite sera posée en parallèle du Chemin des Chênes en bordure de champs. Nous profiterons pour changer la conduite de la BH N°35 et la raccorder à la nouvelle conduite. Afin d'alimenter en électricité la future chambre de liaison, un tube sera tirée depuis la nouvelle chambre du Groupe-E jusqu'à la chambre de liaison en parallèle de la conduite d'eau potable sur une longueur de 385 m.

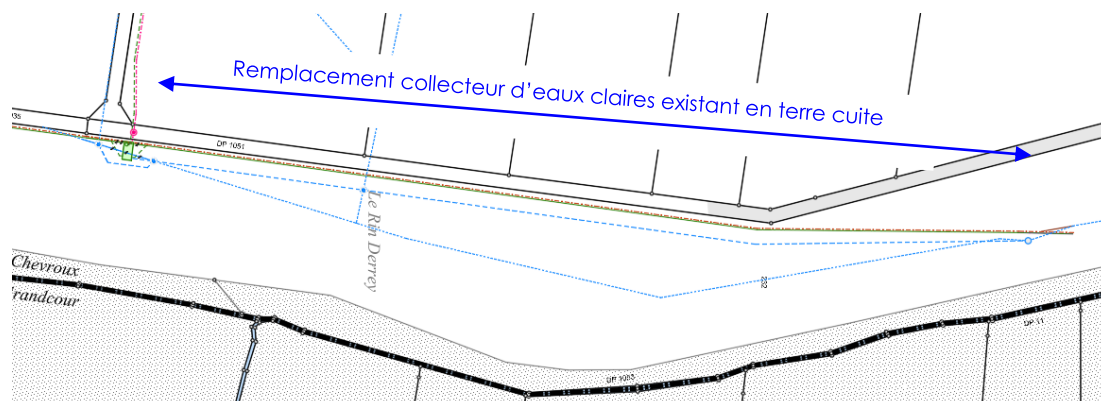
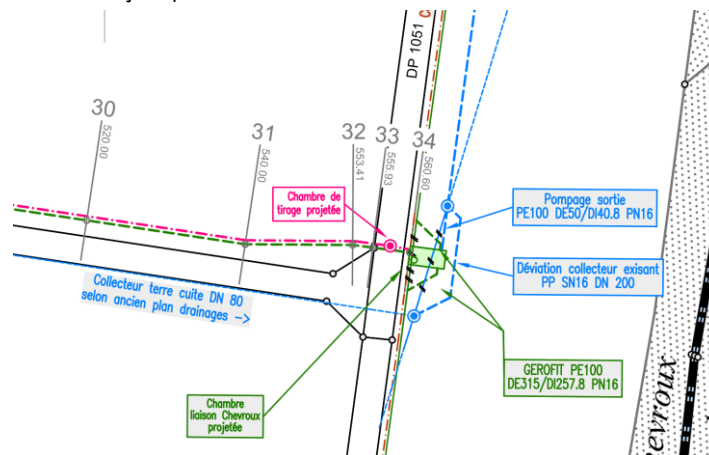


6.2 CHAMBRE DE LIAISON

6.2.1 AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Afin de réaliser la chambre de liaison des déviations de conduites doivent être entrepris pour éviter des conflits avec les conduites existantes.

- Déviation provisoire de la conduite de l'ABV dans le DP 1051 pour la réalisation de la fouille de la chambre (non illustré)
- Déviation du collecteur existant en terre cuite en pose de 2 chambres. Remplacement du collecteur terre cuite jusqu'à chambre existante 220m en aval.



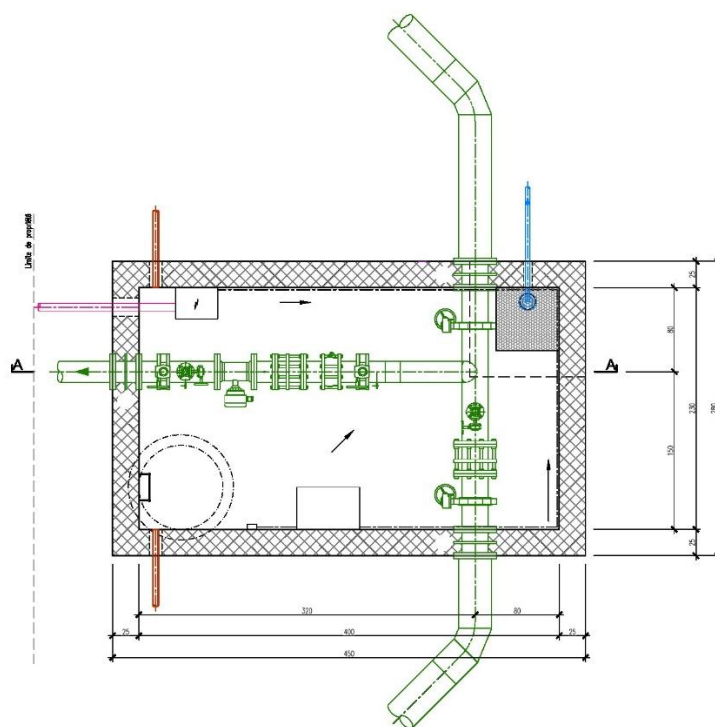
6.2.2 INSTALLATION INTÉRIEURE

Création d'une chambre en béton armé rectangulaire sur le réseau ABV, implantée sur la parcelle communale N° 232, elle sera enterrée avec un couvercle sécurisé et une échelle pour accéder aux installations.

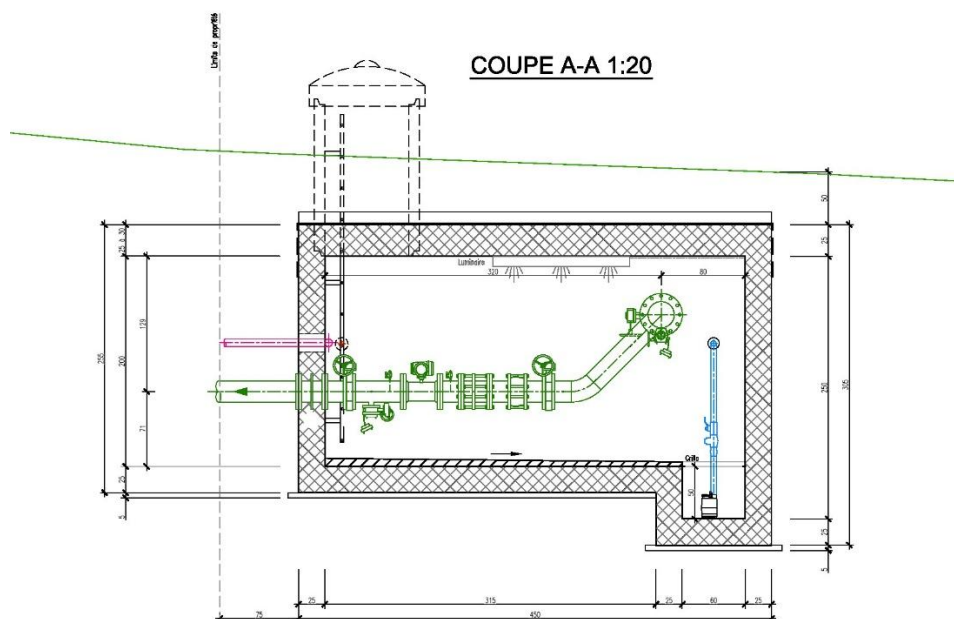
Les dimensions intérieures sont de 4,00 m x 2,30 m x 2,00 m,

La chambre recevra l'ensemble des équipements notamment la télégestion, services énergie, comptage, vannes, robinetterie inox et pompe de relevage d'eaux claires pour les eaux de vidanges.

VUE EN PLAN 1:20



COUPE A-A 1:20



7. COÛT DES TRAVAUX

7.1 CONDUITE D'EAU ET CHAMBRE DE LIAISON

1.	Travaux de génie civil	fr.	198'000.00
2.	Travaux de sanitaire	fr.	170'000.00
3.	Contribution de raccordement 25A hors zone Groupe-E	fr.	20'000.00
4.	Travaux électriques dans la chambre de liaison	fr.	10'000.00
5.	Indemnité pour les pertes de cultures	fr.	6'000.00
6.	Honoraires d'ingénieur	fr.	69'000.00
7.	Indemnité pour servitudes et inscription au registre foncier	fr.	15'000.00
8.	Frais divers et imprévus env. 10%	fr.	<u>49'000.00</u>

TOTAL TTC fr. 537'000.00
=====

7.2 REPLACEMENT DU COLLECTEUR D'EAUX CLAIRES

1.	Travaux de génie civil	fr.	45'000.00
2.	Indemnité pour les pertes de cultures	fr.	3'000.00
3.	Honoraires d'ingénieur	fr.	6'000.00
4.	Frais divers et imprévus env. 10%	fr.	<u>6'000.00</u>

TOTAL TTC fr. 60'000.00
=====

7.3 RECAPITULATION

1.	Conduite d'eau et chambre de liaison	fr.	537'000.00
2.	Remplacement du collecteur d'eaux claires	fr.	<u>60'000.00</u>

COÛT DES TRAVAUX - TOTAL TTC fr. 597'000.00
=====

Estimation des subventions ECA fr. 140'000.00

8. CONCLUSION

L'alimentation en eau potable constitue un enjeu essentiel pour la Commune de Chevroux.

Actuellement, la dépendance à une seule liaison avec le réseau de l'ABV représente un risque important en cas d'avarie.

Afin de se conformer aux PDDE de l'ABV, la mise en place d'une seconde liaison est nécessaire.

Ce projet permettra de sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable et garantir une alimentation et une amélioration la défense incendie.

CFA Ingénieurs Conseils SA

M. Chardonens